

**N°56
JUN 2022**

**LA
Feuille
DU TRI**



**LE COMPOST
L'OR NOIR DU JARDINIER**
P8



SOMMAIRE

- 2 - Éditorial
- 3 - Les Stands Info-Tri plébiscités sur les marchés
- 4 - La sensibilisation en porte à porte reprend du service !
- Collecte exceptionnelle d'appareils électriques, électroniques et de petit mobilier en pied d'immeuble
- 5 - Sud Rhône Environnement, partenaire privilégié des enseignants pour l'éducation au développement durable.
- 6 - « Plus belles nos poubelles » rejoint par deux nouvelles expositions
- 7 - Sud Rhône Environnement soutient les actions citoyennes.
- Les éco-délégués des collèges sensibilisés au tri des déchets et au compostage
- 8 **DOSSIER**
Tous au compost 2022 : opération réussie !
- 10 - Le recyclage des jeux et jouets pointe le bout de son nez
- 11 - REKUPO, un dispositif EcoDSS
- Re-fashion : vos vêtements ont de l'avenir, votre linge de table aussi
- 12 Les petits jonquiérois à la découverte de la déchèterie
- 13 TUTO-ÉCOLOGIQUE
S'équiper à moindre frais lorsque l'on est étudiant

// ÉDITORIAL //

Chers Écocitoyens,
Chères Écocitoyennes,

Vous le constaterez à la lecture de cette 56^{ème} édition de la Feuille du Tri, le premier semestre 2022 a été productif ! Au plus près de vous **pour répondre à vos interrogations**, en porte à porte ou sur les marchés, et **au plus près des collectivités adhérentes**, en leur proposant des **projets clés en mains**, les agents de **Sud Rhône Environnement** n'ont pas été avares de leur temps et leur énergie ces six derniers mois.



Quoi de mieux pour changer votre regard sur les déchets que de vous les rendre ? Une idée saugrenue penserez-vous ? Loin de là, au vu des résultats de la campagne printanière de mise à disposition de compost : **350 usagers ont bénéficié d'un compost de qualité, produit localement à Tarascon** par la société SEDE, à partir de vos déchets verts.

Pour changer le regard du plus grand nombre, nous comptons sur **la jeune génération** et nous l'accompagnons dans ses **démarches écocitoyennes**. Pour la sensibiliser aux enjeux de la prévention et du tri des déchets, nos ambassadeurs du tri développent de **nouvelles interventions et de nouveaux ateliers d'initiation, notamment au compostage**, pour l'année scolaire 2022-2023.

D'autres projets verront le jour au second semestre 2022, de nouveaux outils seront mis à disposition des usagers, notamment **une cartographie des sites de compostage partagés** existants sur le territoire. **Une nouvelle exposition**, destinées aux communes, verra également le jour et permettra de satisfaire le **besoin d'information des usagers**.

Tous ces projets ne pourraient voir le jour sans **une volonté politique forte**, traduite sur le terrain par notre nouveau Directeur Général des Services, Paul-Henri Delamour. Fort d'une **expérience de 20 ans dans la gestion publique des déchets**, M. Delamour donnera sans nul doute une **résonance cohérente** à l'ensemble des services que peut apporter **Sud Rhône Environnement** à ses collectivités adhérentes et leurs habitants.

Je vous souhaite un bel été,

Le Président,
Laurent GESLIN

La Feuille du Tri N°56 - Juin 2022

Directeur de la publication :
Laurent GESLIN

Conception, réalisation & rédaction :
Sud Rhône Environnement

Illustrations et photographies :
Canva.fr, Sud Rhône Environnement



Retrouvez toute l'actualité du syndicat sur les réseaux sociaux.



Les Stands Info-Tri plébiscités sur les marchés

Depuis le 12 avril, les conseillers du tri de Sud Rhône Environnement sillonnent les communes du territoire avec pour objectif de répondre au besoin d'information des habitants comme des vacanciers. **Pour ce faire, ils posent régulièrement leur stand « Info-Tri », reconnaissable grâce à ses visuels hauts en couleurs, sur les marchés hebdomadaires.**

« Quand je reviens des commissions, j'ai toujours tout un tas d'emballages à mettre à la poubelle jaune. Je sais que c'est recyclé mais tout de même... » explique Monique, une habitante de Beaucaire. Qu'à cela ne tienne, Mohcine, conseiller du tri chez Sud Rhône Environnement lui apporte quelques pistes de réflexion : **« Tout d'abord, vous avez la possibilité d'utiliser des sacs cabas réutilisables, en plastique recyclé ou en tissu. Pour les fruits et les légumes, vous pouvez utiliser vos propres sacs en tissu également. Si vous êtes à l'aise avec la couture, vous pouvez les réaliser vous-même. Ensuite, vous pouvez privilégier les produits en vrac que ce soit pour les céréales comme le riz, les**

pâtes ou même les biscuits. Vous achetez ainsi la juste quantité. Enfin, la consommation d'eau en bouteille est quelque chose à bannir lorsque l'on souhaite réduire ses emballages. Saviez-vous que l'eau du robinet était jusqu'à 800 fois moins chère que l'eau minérale en bouteille ? »

Jean-Louis, résident de Tarascon se demande, quant à lui, ce qu'il peut bien faire des capsules de café en plastique, en aluminium ou emballées dans un filtre, il se sent complètement perdu et par dépit, les jette dans la poubelle noire.

Fabien, également conseiller du tri chez Sud Rhône Environnement, lui résume : **« Pour les capsules de café, rien de plus simple : si elles sont rigides, en plastique ou en aluminium, déposez-les dans la poubelle jaune, celle des emballages. Si elles sont souples, l'idéal est de les déposer dans un composteur. Le marc de café est un excellent fertilisant pour les plantations, si vous n'avez pas de composteur à la maison, c'est une alternative écologique intéressante. Vous verrez, vos plantations vous diront merci. »**

Prochains rendez-vous

Uzès : 8 et 22 juin 2022
 Maussane Les Alpilles : 9 et 23 juin 2022
 Remoulins : 10 et 24 juin 2022
 Mouriès : 15 et 29 juin et 6 juillet 2022
 Aureille : 16 et 30 juin 2022

Saint Quentin la Poterie : 17 juin et 1^{er} juillet 2022
 Fontvieille : 20 et 27 juin et 4 juillet 2022
 Paradou : 21 juin et 5 juillet 2022
 Saint-Rémy de Provence : 25 juin 2022

La sensibilisation en porte à porte reprend du service !

Ils frappent aux portes des habitants de **Remoulins**, de **Saint-Bonnet du Gard** ou encore d'**Uzès**, pour leur apporter un message écologique. Ce sont les conseillers du tri reconnaissables à leurs vestes aux couleurs de **Sud Rhône Environnement**.

A la demande des collectivités adhérentes, les ambassadeurs du tri se rendent dans des secteurs où les consignes de tri peinent à être suivies. L'occasion d'informer et d'expliquer à chacun les gestes écoresponsables.

Parés de guides du tri, sacs de pré-tri et de conseils adaptés à chaque situation, les ambassadeurs du tri se sont rendus auprès de plusieurs centaines de foyers. Prochainement, deux autres campagnes de sensibilisation leur permettront d'aller à la rencontre de foyers supplémentaires.

« Pour que notre message interpelle et que le geste de tri s'améliore, nous mettons en avant les enjeux environnementaux et de qualité de vie dans notre discours mais pas seulement » souligne Fabien, conseiller du tri chez Sud Rhône Environnement. « ... **notre rôle est aussi de faire le lien entre les différentes parties prenantes en faisant remonter les difficultés de collecte et les besoins d'aménagements techniques qui favoriseraient le geste de tri.** »



« La mauvaise information est notre pire ennemie. Si une personne dépose un film plastique dans les ordures ménagères ou du papier dans la poubelle jaune, c'est une erreur. Ça ne veut pas dire qu'elle met de la mauvaise volonté. L'objectif poursuivi est d'apporter au plus près des citoyens cette information manquante. »

Laurent GESLIN,
Président de Sud Rhône
Environnement



« L'éco-collecte »,

une collecte exceptionnelle d'appareils électriques, électroniques et de petits mobiliers en pied d'immeuble

Déjà expérimentée à plusieurs reprises sur le territoire de Sud Rhône Environnement, les collectes en pieds d'immeubles acceptaient jusqu'à présent uniquement les déchets électriques et électroniques. Cette année, Sud Rhône Environnement élargit le champ de la collecte en acceptant désormais le petit mobilier : table de chevet, étagère, banc, guéridon, tabouret, pouf ...

La prochaine collecte se tiendra **en septembre 2022 à Uzès**.
Vous souhaitez organiser une opération similaire sur votre commune ?
Contactez-nous à contact@sudrhone.fr

Sud Rhône Environnement, partenaire privilégié des enseignants pour l'éducation au développement durable.

Cette année encore, et malgré le contexte sanitaire fluctuant, les **interventions scolaires** dispensées par les conseillers du tri de Sud Rhône Environnement **ont été plébiscitées**.

Près de 3800 élèves ont été sensibilisés aux enjeux de la prévention, du tri et du traitement des déchets à travers **160 interventions**. Grâce à un étroit partenariat avec les collectivités adhérentes, Sud Rhône Environnement compte aller plus loin dans le soutien à l'éducation au développement durable en proposant, en complément de ses interventions scolaires gratuites, **un accompagnement à l'obtention des labels « Eco-Ecole » et « Établissement en Démarche de Développement Durable » (volet déchets et alimentation)**.

L'année 2022-23 sera également l'occasion pour Sud Rhône Environnement de proposer de **nouvelles animations** ainsi que de **nouvelles expositions** qui bénéficieront non seulement aux établissements scolaires mais également aux structures en charge de l'accueil périscolaire et extra-scolaire.

Vous souhaitez programmer une intervention dans votre structure ? Contactez-nous par courriel à contact@sudrhone.fr



► A découvrir !

Le catalogue des animations scolaires 2022-2023 de Sud Rhône Environnement est en ligne et téléchargeable sur www.sudrhone.fr.



« Plus belles nos poubelles », l'exposition phare du syndicat...

Si elle plait autant aux petits qu'aux grands, c'est que l'exposition « Plus Belles Nos Poubelles » concilie à la fois illustrations claires et contenu pédagogique. Ses vitrines colorées permettent aux plus jeunes d'identifier facilement les déchets et d'y associer leurs consignes de tri. Les plus grands apprécient les informations qui, inscrites sous chaque vitrine, permettent à tout-un-chacun de comprendre les enjeux du tri et du traitement des déchets.

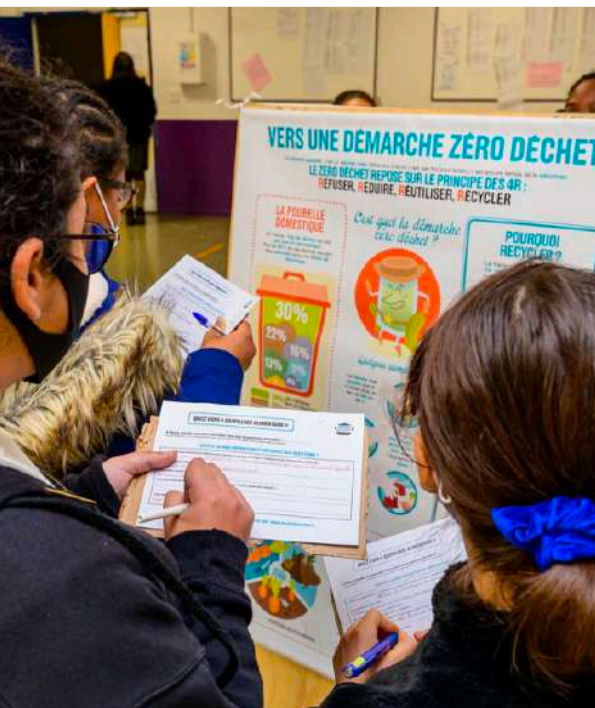
Sur l'année scolaire écoulée, 12 établissements scolaires ont bénéficié du prêt gratuit de l'exposition. Installée par nos soins en moins d'une heure, l'exposition peut être complétée par une intervention réalisée par les ambassadeurs du tri.

... bientôt rejoint par deux nouvelles expositions

Sud Rhône Environnement proposera, dès le mois de septembre 2022, deux nouvelles expositions à destination des scolaires et du grand public.

La première « Plus facile le tri » aura pour objectif, en trois panneaux de rappeler les principales consignes de tri du territoire. Facilement modulable, elle sera mise à disposition des collectivités et des communes qui souhaitent sensibiliser leurs usagers.

La seconde, « El boco ou l'expo antigaspi' », portera sur les enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire et proposera des solutions à la portée de tous.





Sud Rhône Environnement soutient les actions citoyennes

Le sujet des déchets sauvages est aux cœurs des préoccupations environnementales des citoyens. Régulièrement, la presse évoque les rassemblements d'habitants qui, parés de gants et de sacs poubelles, s'emploient à rendre à la nature un aspect plus agréable et respectueux.

Sud Rhône Environnement, sous l'impulsion de son Président, Laurent Geslin, offre à chaque initiative **un soutien logistique important en mettant à disposition des outils de collecte** (pinces attrape-déchet ...).

Chaque mise à disposition d'outils est complétée par un rappel essentiel : la durée de dégradation des déchets abandonnés en pleine nature et leur impact sur l'environnement. **Ainsi, si un trognon de pomme met environ 6 mois à disparaître,**

un mégot de cigarette mettra, quant à lui, près de 3 ans. Sans parler des gourdes de compote ou des bouteilles en plastique qui mettront respectivement 450 et 1000 ans pour disparaître.

Tout récemment, Sud Rhône Environnement a apporté son soutien à la **commune de Tarascon** (les 27 et 28 avril ainsi que le 15 mai) ainsi qu'aux **MFR du Gard** (le 31 mai).

Les éco-délégués des collèges sensibilisés au tri des déchets et au compostage

En février dernier, **Sud Rhône Environnement** a eu l'occasion d'échanger avec les éco-délégués du collège **Voltaire de Remoulins**. Durant près d'une heure, les collégiens ont posé leurs questions portant sur la

prévention, le tri et le traitement des déchets. Le 20 mai ce sont **les élèves de 6ème du collège Jean-Louis Trintignant d'Uzès** qui ont pu (re)découvrir les consignes de tri et les bases du compostage. Une intervention menée en étroite partenariat avec le **SICTOMU**.

Un **site de compostage en établissement sera installé** par le SICTOMU prochainement et sera effectif dès la rentrée 2022-23. Cette installation permettra de **valoriser les biodéchets issus de la restauration scolaire**.





Tous au compost 2022 : opération réussie !

Du 24 mars au 30 avril 2022, 11 déchèteries du territoire de **Sud Rhône Environnement** se sont animées autour de la thématique du compost : **mise à disposition gratuite de compost et de broyat, découverte des équipements nécessaires au compostage, au lombricompostage, initiation aux gestes fondamentaux du compostage ...**

Près de 300 personnes ont participé à ces journées où Guide et Maître Composteur étaient présents pour répondre à leurs questions. Les professionnels du compostage ont largement mis en valeur **ce processus économique, écologique et pratique !** Car tous les jardiniers vous le diront : le compost est une véritable mine d'or pour le jardin ! **Il améliore la structure du sol, il permet une meilleure rétention de l'eau, il enrichit le sol en matière organique et il libère progressivement des éléments nutritifs nécessaires à la croissance des végétaux. Et en plus, cet amendement naturel est gratuit !**

L'objectif de ces journées autour du compost est de **démocratiser le plus possible cette pratique et ce, quel que soit la typologie d'habitat.** « Notre travail est de proposer des solutions techniques aux collectivités et aux communes tout comme aux bailleurs et aux habitants. Nous accompagnons chaque initiative dans **le domaine** » explique Emilie Julié, maître composteur chez **Sud Rhône Environnement.**

« 210 tonnes de compost ont été gracieusement distribuées durant un mois aux usagers. Nous ne nous arrêterons pas à cela. Non seulement nous réitérerons l'opération à l'automne afin de permettre aux habitants de préparer leurs plantations à l'arrivée de la saison froide mais nous irons encore plus loin en proposant cette mise à disposition directement aux services des espaces verts des communes membres. »

Laurent GESLIN,
Président de Sud Rhône
Environnement



Obtenir un composteur ou un lombricomposteur, comment procéder ?

Les collectivités adhérentes de Sud Rhône Environnement proposent à leurs habitants **le matériel nécessaire au compostage de leurs biodéchets**. Plus d'informations sur **leurs sites internet respectifs** :

SICTOMU

CA Arles Crau Camargue
Montagnette

CA Nîmes Métropole

CC Vallée des Baux Alpilles

CC Beaucaire Terre d'Argence

Finis les idées reçues sur le compostage !

#1 COMPOSTER DEMANDE DU TEMPS ET DE L'ÉNERGIE

Faux et archi-faux ! Respectez simplement une règle élémentaire : apporter autant de matières vertes (déchets de cuisine, restes de repas ...) que de matières brunes (broyat, feuilles, petits branchages...).

#2 LE COMPOST SENT MAUVAIS

Toujours faux ! Un compost en bonne santé ne sent pas mauvais. Une mauvaise odeur dans un composteur est **un signal d'alerte**. Il se peut que les matières vertes et humides se soient tassées avec les matières brunes et sèches. Aérer bien votre compost et ajouter un peu plus de matières brunes comme du broyat.



#3 PAS D'AGRUMES DANS MON COMPOSTEUR

Encore faux ! Certes les agrumes sont plus acides que d'autres biodéchets. Cela n'empêche en rien leur dégradation naturelle. Après tout, a-t-on déjà vu des montagnes de citrons s'accumuler aux pieds des champs de citronniers ? Cette croyance, au-delà de l'acidité du fruit, vient **des propriétés antibactériennes et antifongiques de l'écorce**.

#4 LE COMPOSTAGE ATTIRE LES RATS

Non, le compostage n'attire pas spécialement les rats. Toutefois, si vous avez déjà constaté la présence de rats à proximité du lieu d'installation du composteur, nous vous

conseillons d'installer, à titre préventif, des grilles anti-rongeurs. **Un brassage régulier** du compost évitera également que ces derniers ne s'installent à l'intérieur. Évitez également de déposer des restes de viande et de poisson qui pourraient susciter leur gourmandise.

Vous souhaitez en savoir plus sur le compostage ?

Téléchargez le Guide du Compostage de Sud Rhône Environnement.





Le recyclage des jeux et jouets pointe le bout de son nez

Après les meubles et la literie, voici venu le tour des articles de bricolage et de jardin, et des jeux et jouets. Une suite logique pour **Eco-mobilier**, fort de dix ans d'expérience dans le recyclage du mobilier, l'éco-organisme se lance dans ces nouvelles filières visées par **les nouvelles normes de l'AGEC**. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire prévoit qu'à partir du 1^{er} janvier 2022, ces secteurs devront répondre à la REP : la responsabilité élargie du producteur.

SudRhôneEnvironnement a répondu favorablement à la sollicitation de l'éco-organisme Eco-Mobilier pour intégrer un groupe de travail dont l'objectif est d'élaborer une nouvelle signalétique en déchèterie en vue du déploiement de cette filière REP « jeux / jouets » et « articles de bricolage et jardin ». Deux agents du syndicat participent, ainsi activement, à ce projet qui permettront aux déchèteries du territoire de faire figure d'exemple au niveau national.



« En intégrant ce groupe de travail, Sud Rhône Environnement affirme son engagement en matière de recherche de solution de valorisation des déchets. Les jeux et jouets sont un domaine dans lequel le syndicat agit, d'ores et déjà, en organisant sur son territoire la collecte de jouets « Laisse Parler Ton Cœur ». Depuis 5 ans, ce sont entre 1 et 2 tonnes de jouets qui sont orientées vers les structures de l'économie sociale et solidaire évitant ainsi la case enfouissement. Être acteur dans la mise en place de la REP « jeux / jouets » est ni plus ni moins qu'une évidence »

Paul-Henri DELAMOUR,
Directeur Général des Services
de Sud Rhône Environnement.



REKUPO

Un dispositif mis en place par EcoDSS pour les déchets chimiques

Dispositif de collecte clé en mains et gratuit imaginé par l'**éco-organisme EcoDSS**, **REKUPO** vient en complément de la collecte de déchets chimiques en déchèterie. Repérable et accessible facilement à l'entrée des enseignes de bricolage notamment, le **dispositif REKUPO** permet aux utilisateurs de déposer rapidement les produits vides, périmés ou souillés (peintures, colles, mastics, engrais, désherbants ...).

Les déchets, ainsi **collectés**, sont ensuite **triés** pour être **valorisés énergétiquement** (chauffage, électricité) ou **éliminés** dans des conditions respectueuses de l'environnement.



Quels sont les déchets concernés par le dispositif REKUPO ?

Les produits acryliques
(pots de peintures acryliques, primaires acryliques, enduits pâte, crépis ...).

Les produits solvantés
(pots de peinture solvantées/glycéros, vernis, lasures, décapants, colles, mastics, résines...)

Les produits chimiques d'entretien et rénovation de bateau (peintures, gels coat, résines, primaires, sous-couches, mastics, laques marins, vernis marins, colles...)

Les produits chimiques du jardinage (raticides, anti-mousses, anti-fourmis, désherbants, insecticides, anti-limace, engrais...)

Re_fashion

Re-fashion (anciennement EcoTLC) :
**vos vêtements ont de l'avenir,
votre linge de maison aussi**

La housse de couette oubliée de Zoé, c'est le petit nid douillet d'Aïsée. Donnez une seconde vie au linge de maison que vous n'utilisez plus et prolongez son histoire.

Trouvez le point d'apport le plus proche sur le site www.sudrhone.fr



La housse de couette oubliée de Zoé

c'est le petit nid douillet d'Aïsée



Les petits jonquiérois à la découverte de la déchèterie

Le mercredi 11 mai 2022, à l'initiative du **Centre de Loisirs de Jonquières Saint Vincent**, une vingtaine d'enfants âgés de 6 à 11 ans ont pu découvrir une structure essentielle à la chaîne du tri de nos déchets : la déchèterie !

Accompagnés de Michel Perraudin, responsable administratif du service environnement de la **Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence** et de Sébastien, adjoint au coordinateur des déchèteries de **Sud Rhône Environnement**, les enfants ont pu découvrir le **fonctionnement de la déchèterie de Beaucaire** et les différentes filières de recyclage. La visite s'est terminée autour d'un **rappel des principales consignes** de tri du territoire : emballages, verre, papier, textile, compostage et ordures ménagères.

Déjà sensibilisé au compostage, le groupe de jeunes éco-citoyens ainsi que les animatrices présentes, sont rentrés à Jonquières Saint Vincent avec un petit pot de plantation 100% végétal et issu de l'économie circulaire.

Les visites des déchèteries sont gratuites sur simple demande auprès de Sud Rhône Environnement qui se chargera de faire le relai auprès des collectivités adhérentes.

Plus de renseignements : contact@sudrhone.fr



S'équiper à moindre frais lorsque l'on est étudiant

Déménagement, abonnement, transport, caution et premier loyer... **La rentrée est souvent synonyme de grosses dépenses pour les étudiants** qui emménagent. Ajoutez à cela l'achat de meubles, d'électroménager et de livres scolaires, et le mois de septembre peut vite devenir une galère. Heureusement, il existe de nombreuses **solutions pour s'équiper à moindres frais, voire sans rien déboursier**. Une occasion, aussi, de donner une deuxième vie à des objets qui, autrement, finiraient à la déchèterie.

LES MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS :

Les ressourceries locales ou encore des associations nationales tels que Emmaüs, la Croix-Rouge ou le Secours Populaire possèdent souvent des espaces de ventes. Vous y trouverez des meubles, de la vaisselle et des objets de décoration à des prix imbattables.

Le réseau Envie propose également de l'électroménager, du multimédia et de la téléphonie 30 à 60% moins cher qu'en magasin. Il s'agit d'appareils défectueux, réparés et garanties 1 an.

Les sites internet de dons entre particuliers (Geev, Donnons, jedonne, ...) peuvent également être une piste pour se meubler à moindre frais.



LES LIVRES :

Pour éviter d'investir des centaines d'euros dans des livres qui ne serviront qu'un semestre ou qu'une année, le mieux est de les récupérer auprès d'anciens étudiants. Pour cela, recherchez les différents **groupes Facebook** de votre université.

Des sites Internet permettent de faire le plein de livres d'occasion pour quelques euros : **RecycLivres, LeBonCoin, Fnac ou encore Momox**.



ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE



Découvrez dès maintenant

nos interventions scolaires sur le thème de
l'éducation au développement durable.

